

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

---

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 25 juin 2019, à 19 heures 30, à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, sur les demandes d'autorisation d'usage conditionnel suivantes :

#### 1. 477, RUE BRILLON – ZONE H-225

##### NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande a pour objet de permettre l'aménagement d'un logement supplémentaire de plus de 45 m<sup>2</sup> en remplacement du logement bigénérationnel existant au sous-sol et au rez-de-chaussée d'une résidence unifamiliale isolée sise au 477, rue Brillon.

#### 2. 981, RUE ALEXIS-GALISPEAU – ZONE H-736

##### NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande a pour objet de permettre l'aménagement d'un logement bigénérationnel de plus de 45 m<sup>2</sup> dans le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'étage d'une nouvelle résidence unifamiliale isolée sise au 981, rue Alexis-Galipeau.

#### 3. 572, RUE BIENVILLE – ZONE H-222

##### NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande a pour objet de permettre l'aménagement d'un logement supplémentaire de plus de 45 m<sup>2</sup> au sous-sol de la propriété sise au 572, rue Bienville.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance du 25 juin 2019.

Donné à Beloeil, ce 6 juin 2019.

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat.  
Greffier